

C o p i e

PARIS, le 10 Février 1919

GRAND HOTEL

D E L E G A T I O N

de la

République Ukrainienne

à Paris

SON EXCELLENCE

Monsieur le Président de la Conférence de la Paix.

Monsieur le Président,

La Délégation de la République Ukrainienne, qui a pleins pouvoirs du Gouvernement Ukrainien, à la tête duquel se trouve un Directoire sous la présidence de Vinnitchenko et le Ministère désigné par le Directoire, s'adresse à vous pour vous demander de transmettre à la Haute Conférence de la Paix la note suivante :

" Le Gouvernement Ukrainien demande à la Conférence de la Paix de reconnaître la République Ukrainienne existant déjà en toute indépendance par la volonté du peuple comme Etat indépendant et souverain ;

Le Gouvernement de la République Ukrainienne a l'honneur de rappeler à la Conférence de la Paix que toute l'histoire du peuple Ukrainien dès le premier moment de sa vie en Europe est l'histoire d'un Etat indépendant, ou de sa lutte pour cette indépendance.

En premier lieu ce fut un Etat indépendant avec pour capitale : Kiev, ensuite Lviv et plus tard ce fut la République Ukrainienne Cosaque.

Pour le moment actuel, la République Ukrainienne a été proclamée par la Rada Centrale (- Parlement Ukrainien) le 20 Novembre 1917.

Elle fut aussitôt obligée d'entreprendre la guerre contre le gouvernement bolchevik russe, qui désirait détruire la République Ukrainienne et instituer en Ukraine le Gouvernement des Soviets Bolcheviks.

Le 22 Janvier 1918, par le quatrième Universelle, fut proclamée l'Indépendance et la Souveraineté de la République Ukrainienne et depuis ce moment la République Ukrainienne existe comme Etat indépendant et souverain.

Le 29 Avril 1918, l'Allemagne, ayant envoyé en Ukraine des forces militaires pour détruire l'indépendance et la souveraineté de la République Ukrainienne et former la Russie unie et indivisible, fomenta un coup d'Etat, dispersa par la force la Rada Centrale et instaura la dictature de son agent Skoropadski, qui se proclama hetman de l'Ukraine.

A partir de ce moment commença dans toute l'Ukraine une lutte acharnée du peuple Ukrainien contre les troupes allemandes. Bien que les Allemands l'aient appelée une " petite guerre ", elle ne leur en coûta pas moins beaucoup de victimes.

Au mois de Juin 1918 les partis Ukrainiens formèrent une Union Nationale, qui élut comme chef Vinnitchenko.

Le 15 Novembre 1918 éclata le soulèvement général de tout le pays, sous la conduite d'un Directoire de cinq membres : M. Vinnitchenko, Petlioura, Chvetz, Andrievsky et Makarenko, élus par l'Union Nationale.

A la tête de l'armée Ukrainienne fut placé comme généralissime Mr. Petlioura, qui dut combattre d'un côté les détachements d'officiers monarchistes russes et de l'autre et avant tout les troupes allemandes qui, au nombre de 150.000 hommes, soutenaient l'hetman Skoropadski.

Le 15 Décembre 1918, Kiev, capitale de la République Ukrainienne, tomba entre les mains du Gouvernement Ukrainien après la capitulation de 12.000 Allemands, qui servaient de garde à Skoropadski.

A partir de ce moment recommença la vie de la République Ukrainienne comme Etat indépendant et souverain.

Le Directoire de la République Ukrainienne nomma un Conseil des Ministres dont le Président est M. Tchekovski et organisa les élections à la Constituante, qui décidera du Statut de l'Ukraine.

Le Gouvernement Ukrainien décida la réunion de tous les territoires de l'ancienne Russie, de l'ancienne

Autriche et de l'ancienne Hongrie, peuplés d'Ukrainiens.

De leur côté, les Gouvernements provisoires de la Galicie orientale, de la Bukovine Ukrainienne et de la Hongrie Ukrainienne, ont proclamé leur incorporation à la Grande Ukraine.

L'autorité du Gouvernement Ukrainien s'étend sur un territoire d'environ 850.000 km. carrés peuplés de 45 millions d'habitants.

La République Ukrainienne, Etat indépendant, a toutes les conditions politiques pour l'existence indépendante, parce que sa population représente une entité bien définie (avec de petits % de minorités nationales - juifs, russes, et polonais) qui défendra jusqu'au bout son indépendance contre tous les agresseurs, s'ils désirent détruire son indépendance et sa liberté.

En même temps les conditions économiques permettent tout-à-fait l'indépendance de la République Ukrainienne, car elle dispose d'une grande quantité de blé, de charbon, de fer et de pétrole, ainsi que des autres richesses. Elle a la possibilité d'exporter dans les autres pays l'énorme excédant de ses produits disposant de bonnes voies d'eau et de chemins de fer aussi bien que par la Mer Noire avec les magnifiques ports d'Odessa, Mykolaiv, Kherson.

De cette manière la reconnaissance par les Alliés et les Etats-Unis d'Amérique de la République Ukrainienne comme Etat indépendant et souverain doit être considérée

comme un acte de justice élémentaire et conforme aux principes proclamés par les puissances de l'Entente et des Etats Unis d'Amérique du Nord.

Le Gouvernement de la République Ukrainienne demande à la Conférence de la Paix d'a mettre les délégués de la République à la Conférence de la Paix à Paris ; puisque la Conférence de la Paix s'occupe des délibérations au sujet de l'ancien Empire Russe, et de l'ancienne Monarchie Austro-Hongroise. Le peuple Ukrainien qui en a fait partie représente 45 millions d'habitants, et si sa voix n'était pas écoutée, il est clair qu'une juste décision ne pourrait être prise par la Conférence de la Paix.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

G. SYDORENKO

Ministre des Voies et Communications
Chef de la Délégation Ukrainienne.